

ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE  
#1 BOULEVARD DU ROYAUME/  
RUE MERCIER



- LÉGENDE**
- CÔNE
  - ZONE DE COLLECTE
  - PANNEAU DE SIGNALISATION AVANCÉE
  - / SECTEUR DE COLLECTE INTERDITE
  - | BÉNÉVOLE

**MATÉRIEL REQUIS**

CÔNES: 4  
DOSSARDS: 3  
PANNEAUX: 1

**REMARQUES**

IL EST OBLIGATOIRE DE RESPECTER LES PLANS D'AMÉNAGEMENT.

UN MAXIMUM DE 3 BÉNÉVOLES EST PERMIS À CETTE INTERSECTION.

PRÉVOIR 10 MÈTRES ENTRE LES CÔNES POUR DÉLIMITER LES ZONES DE COLLECTE.

UN SEUL BÉNÉVOLE EST AUTORISÉ PAR ZONE DE COLLECTE.



COMITÉ DE SOUTIEN  
AUX ÉVÉNEMENTS

COLLECTE DE FONDS SUR LA VOIE  
PUBLIQUE, PLAN D'AMÉNAGEMENT

ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE  
#1 BOULEVARD DU ROYAUME/  
RUE MERCIER

Technicien  
Maxime Tremblay

Echelle  
1: 1000

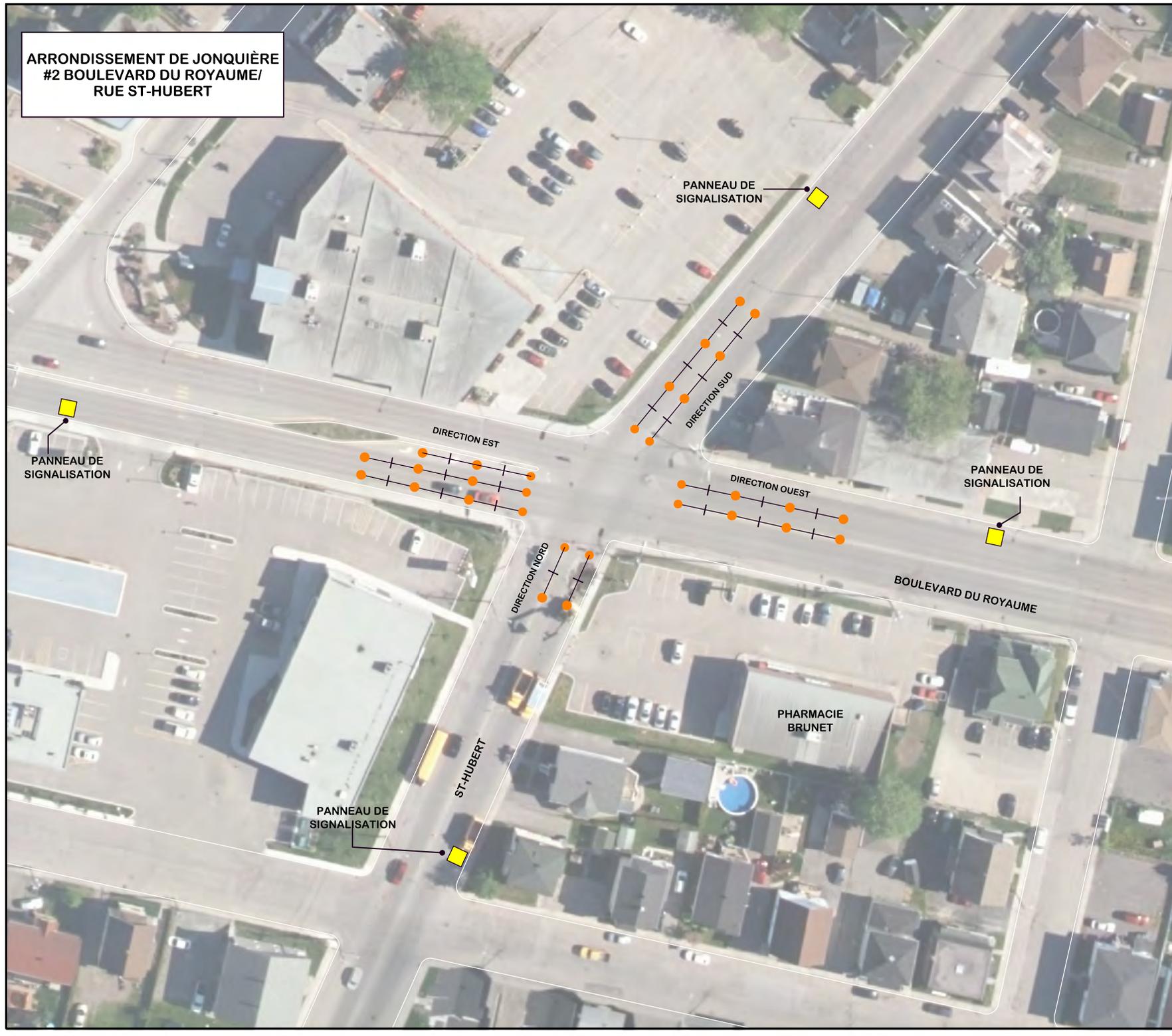
Date  
Avril 2017



Collecte de fonds-Localisation des Intersections  
11216-01-001

N:\Dossiers\11216-01-001\Technique\Plans

**ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE  
#2 BOULEVARD DU ROYAUME/  
RUE ST-HUBERT**



- LÉGENDE**
- CÔNE
  - ZONE DE COLLECTE
  - PANNEAU DE SIGNALISATION AVANCÉE
  - ⊘ SECTEUR DE COLLECTE INTERDITE
  - | BÉNÉVOLE

**MATÉRIEL REQUIS**

CÔNES: 31  
DOSSARDS: 22  
PANNEAUX: 4

**REMARQUES**

IL EST OBLIGATOIRE DE RESPECTER LES PLANS D'AMÉNAGEMENT.

UN MAXIMUM DE 18 BÉNÉVOLES EST PERMIS À CETTE INTERSECTION.

PRÉVOIR 10 MÈTRES ENTRE LES CÔNES POUR DÉLIMITER LES ZONES DE COLLECTE.

UN SEUL BÉNÉVOLE EST AUTORISÉ PAR ZONE DE COLLECTE.

  
**COMITÉ DE SOUTIEN  
AUX ÉVÉNEMENTS**

COLLECTE DE FONDS SUR LA VOIE PUBLIQUE, PLAN D'AMÉNAGEMENT

ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE  
#2 BOULEVARD DU ROYAUME/  
RUE ST-HUBERT

Technicien  
Maxime Tremblay

Echelle  
1: 1000

Date  
Mai 2019



Collecte de fonds - Localisation des intersections  
11216-01-001  
N°Dossiers\11216-01-001\Technique\Plans

ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE  
#3 BOULEVARD DU ROYAUME/  
RUE DE L'ÉMERAUDE/  
RUE ST-PHILIPPE



PANNEAU DE SIGNALISATION

RUE ST-PHILIPPE

DIRECTION SUD

BOULEVARD DU ROYAUME

DIRECTION NORD

RUE DE L'ÉMERAUDE

PANNEAU DE SIGNALISATION

- LÉGENDE**
- CÔNE
  - ZONE DE COLLECTE
  - PANNEAU DE SIGNALISATION AVANCÉE
  - / SECTEUR DE COLLECTE INTERDITE
  - | BÉNÉVOLE

**MATÉRIEL REQUIS**

CÔNES: 12  
DOSSARDS: 9  
PANNEAUX: 2

**REMARQUES**

IL EST OBLIGATOIRE DE RESPECTER LES PLANS D'AMÉNAGEMENT.  
UN MAXIMUM DE 9 BÉNÉVOLES EST PERMIS À CETTE INTERSECTION.  
PRÉVOIR 10 MÈTRES ENTRE LES CÔNES POUR DÉLIMITER LES ZONES DE COLLECTE.  
UN SEUL BÉNÉVOLE EST AUTORISÉ PAR ZONE DE COLLECTE.



COMITÉ DE SOUTIEN AUX ÉVÉNEMENTS

COLLECTE DE FONDS SUR LA VOIE PUBLIQUE, PLAN D'AMÉNAGEMENT

ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE  
#3 BOULEVARD DU ROYAUME/  
RUE DE L'ÉMERAUDE/  
RUE ST-PHILIPPE

Technicien  
Maxime Tremblay

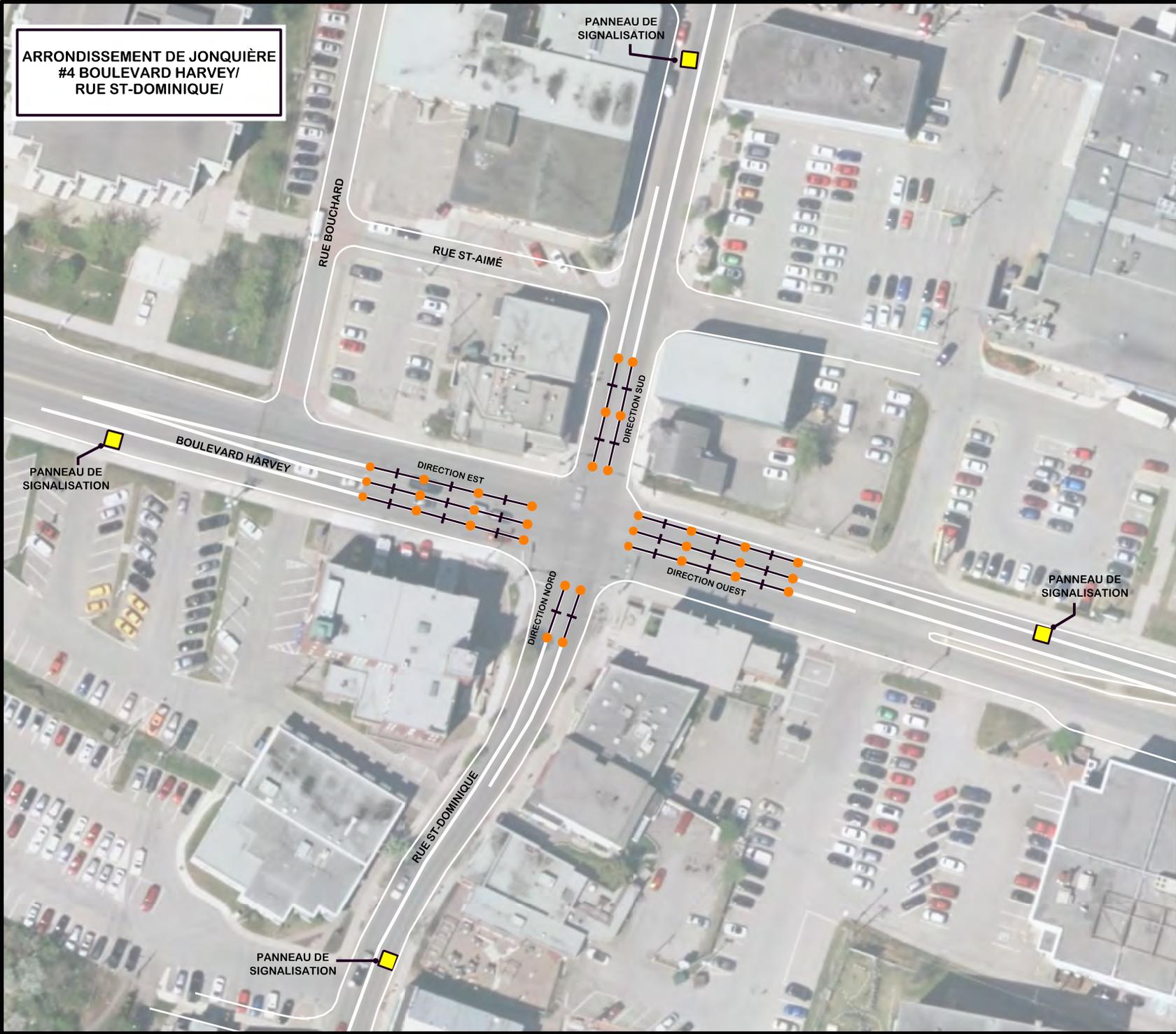
Echelle  
1:1200

Date  
Avril 2017



Collecte de fonds-Localisation des Intersections  
11216-01-001  
N:\Dossiers\11216-01-001\Technique\Plans

**ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE  
#4 BOULEVARD HARVEY/  
RUE ST-DOMINIQUE/**



- LÉGENDE**
- CÔNE
  - ZONE DE COLLECTE
  - PANNEAU DE SIGNALISATION AVANCÉE
  - SECTEUR DE COLLECTE INTERDITE
  - BÉNÉVOLE

**MATÉRIEL REQUIS**  
 CÔNES: 34  
 DOSSARDS: 24  
 PANNEAUX: 4

**REMARQUES**  
 IL EST OBLIGATOIRE DE RESPECTER LES PLANS D'AMÉNAGEMENT.  
 UN MAXIMUM DE 24 BÉNÉVOLES EST PERMIS À CETTE INTERSECTION.  
 PRÉVOIR 10 MÈTRES ENTRE LES CÔNES POUR DÉLIMITER LES ZONES DE COLLECTE.  
 UN SEUL BÉNÉVOLE EST AUTORISÉ PAR ZONE DE COLLECTE.



COMITÉ DE SOUTIEN  
AUX ÉVÉNEMENTS

COLLECTE DE FONDS SUR LA VOIE  
PUBLIQUE, PLAN D'AMÉNAGEMENT

ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE  
#4 BOULEVARD HARVEY/  
RUE ST-DOMINIQUE/

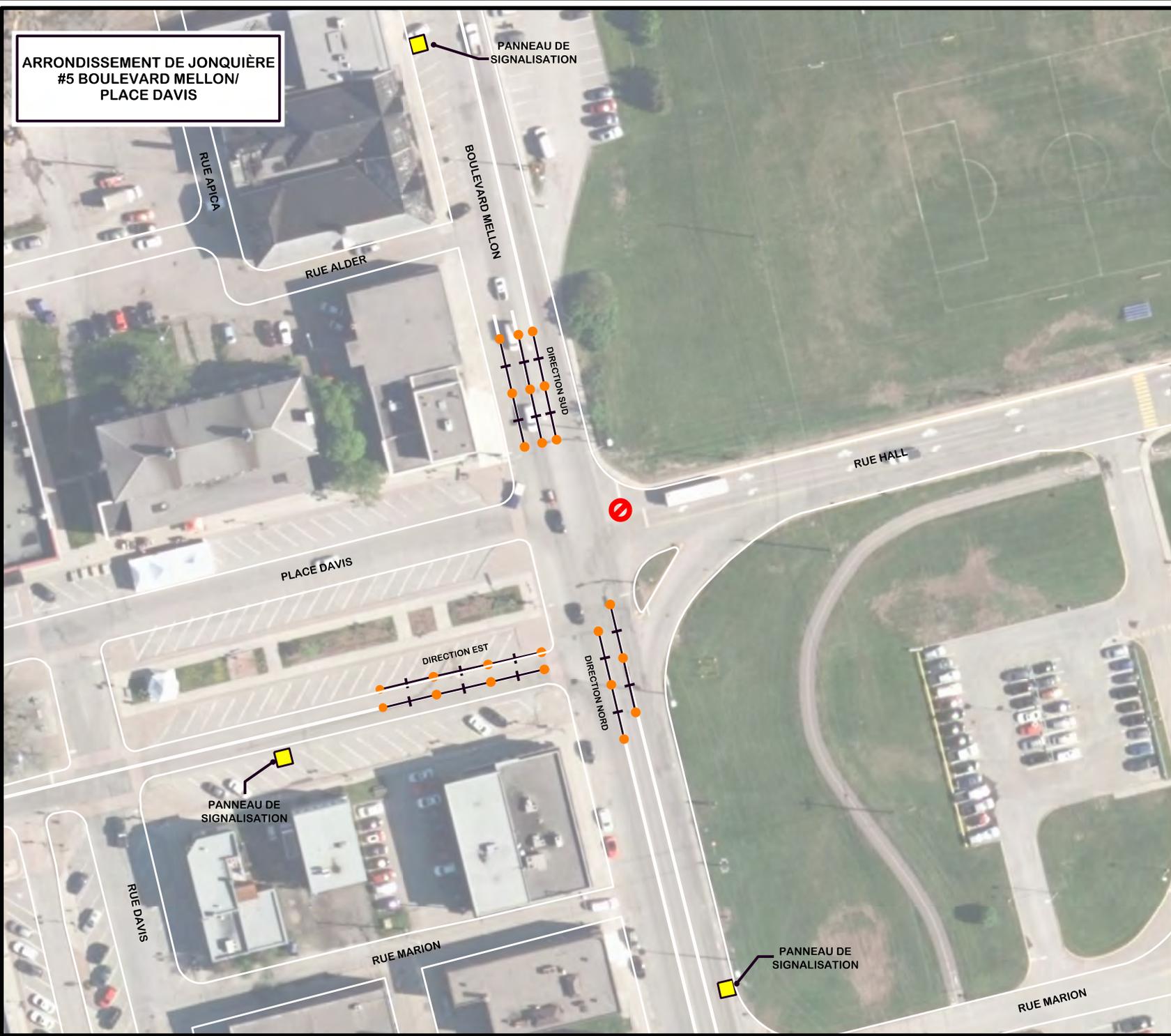
Technicien  
Maxime Tremblay

Echelle  
1: 1000

Date  
Avril 2017

Collecte de fonds-Localisation des Intersections  
11216-01-001  
N°Dossiers\11216-01-001\Technique\Plans

**ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE  
#5 BOULEVARD MELLON/  
PLACE DAVIS**



- LÉGENDE**
- CÔNE
  - ZONE DE COLLECTE
  - PANNEAU DE SIGNALISATION AVANCÉE
  - SECTEUR DE COLLECTE INTERDITE
  - | BÉNÉVOLE

**MATÉRIEL REQUIS**

CÔNES: 23  
DOSSARDS: 16  
PANNEAUX: 3

**REMARQUES**

IL EST OBLIGATOIRE DE RESPECTER LES PLANS D'AMÉNAGEMENT.

UN MAXIMUM DE 16 BÉNÉVOLES EST PERMIS À CETTE INTERSECTION.

PRÉVOIR 10 MÈTRES ENTRE LES CÔNES POUR DÉLIMITER LES ZONES DE COLLECTE.

UN SEUL BÉNÉVOLE EST AUTORISÉ PAR ZONE DE COLLECTE.

  
**COMITÉ DE SOUTIEN  
AUX ÉVÉNEMENTS**

**COLLECTE DE FONDS SUR LA VOIE  
PUBLIQUE, PLAN D'AMÉNAGEMENT**

**ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE  
#5 BOULEVARD MELLON/  
PLACE DAVIS**

Technicien Maxime Tremblay	
Echelle 1: 1000	
Date Avril 2017	
Collecte de fonds-Localisation des Intersections 11216-01-001	
N°Dossiers\11216-01-001\Technique\Plans	

**ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE  
#6 BOULEVARD MELLON/  
RUE BURMA**

PANNEAU DE  
SIGNALISATION

PANNEAU DE  
SIGNALISATION

PANNEAU DE  
SIGNALISATION

PANNEAU DE  
SIGNALISATION

RUE DE DIEPPE

BOULEVARD MELLON

RUE BURMA

RUE DION

DIRECTION EST

DIRECTION SUD

DIRECTION OUEST

DIRECTION NORD

**LÉGENDE**

-  CÔNE
-  ZONE DE COLLECTE
-  PANNEAU DE SIGNALISATION AVANCÉE
-  SECTEUR DE COLLECTE INTERDITE
-  BÉNÉVOLE

**MATÉRIEL REQUIS**

CÔNES: 35  
DOSSARDS: 24  
PANNEAUX: 4

**REMARQUES**

IL EST OBLIGATOIRE DE RESPECTER LES PLANS D'AMÉNAGEMENT.

UN MAXIMUM DE 24 BÉNÉVOLES EST PERMIS À CETTE INTERSECTION.

PRÉVOIR 10 MÈTRES ENTRE LES CÔNES POUR DÉLIMITER LES ZONES DE COLLECTE.

UN SEUL BÉNÉVOLE EST AUTORISÉ PAR ZONE DE COLLECTE.



COMITÉ DE SOUTIEN  
AUX ÉVÉNEMENTS

COLLECTE DE FONDS SUR LA VOIE  
PUBLIQUE, PLAN D'AMÉNAGEMENT

ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE  
#6 BOULEVARD MELLON/  
RUE BURMA

Technicien  
Maxime Tremblay

Échelle  
1: 1000

Date  
Avril 2017



Collecte de fonds-Localisation des Intersections  
11216-01-001  
N:\Dossiers\11216-01-001\Technique\Plans

ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE  
#7 BOULEVARD RENÉ-LÉVESQUE/  
RUE STE-ÉMILIE



- LÉGENDE**
- CÔNE
  - ZONE DE COLLECTE
  - PANNEAU DE SIGNALISATION AVANCÉE
  - SECTEUR DE COLLECTE INTERDITE
  - BÉNÉVOLE

**MATÉRIEL REQUIS**

CÔNES: 4  
DOSSARDS: 3  
PANNEAUX: 1

**REMARQUES**

IL EST OBLIGATOIRE DE RESPECTER LES PLANS D'AMÉNAGEMENT.

UN MAXIMUM DE 3 BÉNÉVOLES EST PERMIS À CETTE INTERSECTION.

PRÉVOIR 10 MÈTRES ENTRE LES CÔNES POUR DÉLIMITER LES ZONES DE COLLECTE.

UN SEUL BÉNÉVOLE EST AUTORISÉ PAR ZONE DE COLLECTE.



COMITÉ DE SOUTIEN  
AUX ÉVÉNEMENTS

COLLECTE DE FONDS SUR LA VOIE  
PUBLIQUE, PLAN D'AMÉNAGEMENT

ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE  
#7 BOULEVARD RENÉ-LÉVESQUE/  
RUE STE-ÉMILIE

Technicien  
Maxime Tremblay

Echelle  
1:1000

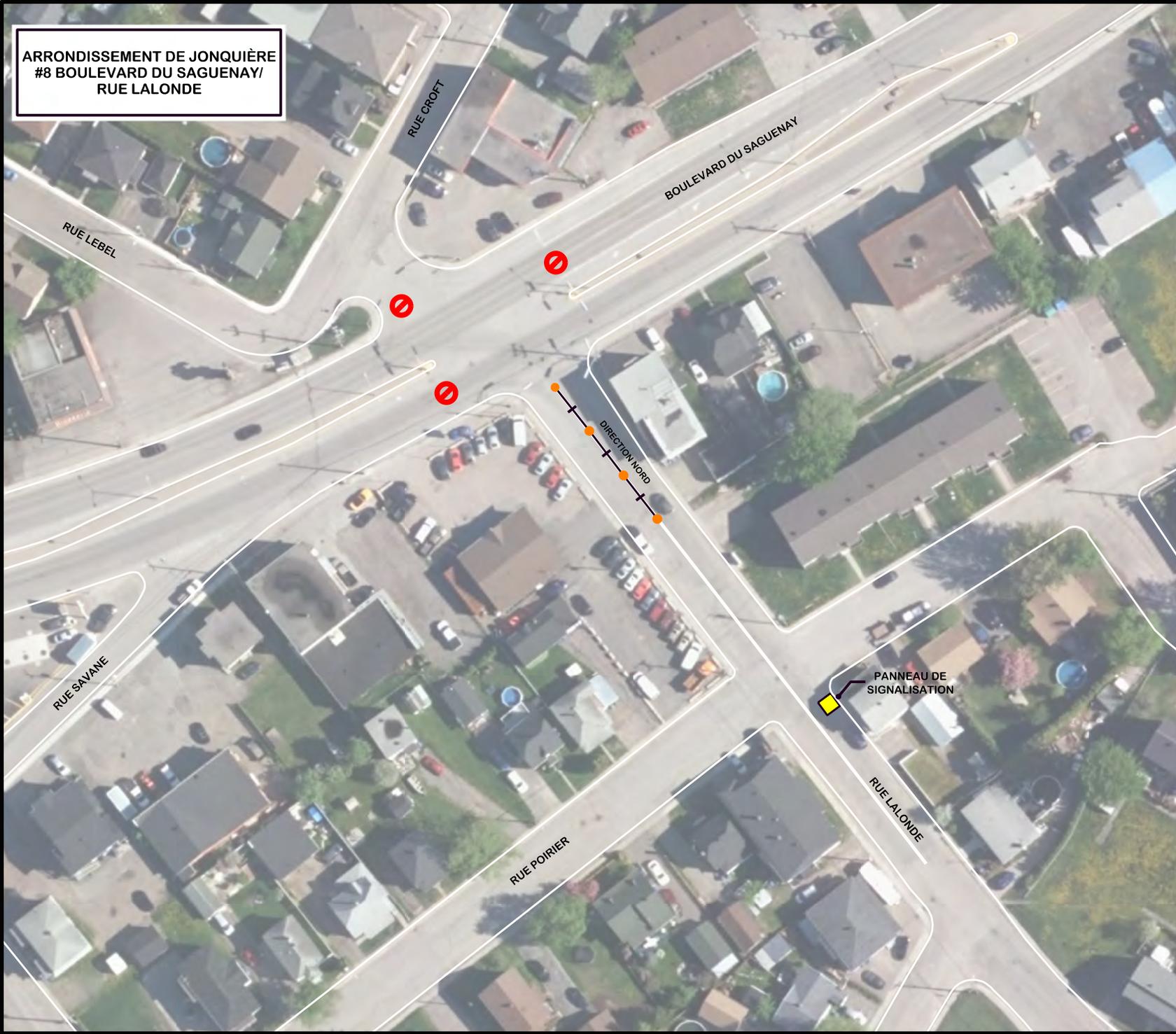
Date  
Avril 2017



Collecte de fonds-Localisation des Intersections  
11216-01-001

N:\Dossiers\11216-01-001\Technique\Plans

**ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE  
#8 BOULEVARD DU SAGUENAY/  
RUE LALONDE**



- LÉGENDE**
- CÔNE
  - ZONE DE COLLECTE
  - PANNEAU DE SIGNALISATION AVANCÉE
  - ⊘ SECTEUR DE COLLECTE INTERDITE
  - | BÉNÉVOLE

**MATÉRIEL REQUIS**

CÔNES: 4  
DOSSARDS: 3  
PANNEAUX: 1

**REMARQUES**

IL EST OBLIGATOIRE DE RESPECTER LES PLANS D'AMÉNAGEMENT.

UN MAXIMUM DE 3 BÉNÉVOLES EST PERMIS À CETTE INTERSECTION.

PRÉVOIR 10 MÈTRES ENTRE LES CÔNES POUR DÉLIMITER LES ZONES DE COLLECTE.

UN SEUL BÉNÉVOLE EST AUTORISÉ PAR ZONE DE COLLECTE.



COMITÉ DE SOUTIEN AUX ÉVÉNEMENTS

COLLECTE DE FONDS SUR LA VOIE PUBLIQUE, PLAN D'AMÉNAGEMENT

ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE  
#8 BOULEVARD DU SAGUENAY/  
RUE LALONDE

Technicien  
Maxime Tremblay

Echelle  
1: 1000

Date  
Avril 2017



Collecte de fonds-Localisation des Intersections  
11216-01-001  
N:\Dossiers\11216-01-001\Technique\Plans

**ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE  
#9 BOULEVARD DU SAGUENAY/  
RUE LAVOISIER**



- LÉGENDE**
- CÔNE
  - ZONE DE COLLECTE
  - PANNEAU DE SIGNALISATION AVANCÉE
  - SECTEUR DE COLLECTE INTERDITE
  - | BÉNÉVOLE

**MATÉRIEL REQUIS**  
 CÔNES: 28  
 DOSSARDS: 20  
 PANNEAUX: 3

**REMARQUES**  
 IL EST OBLIGATOIRE DE RESPECTER LES PLANS D'AMÉNAGEMENT.  
 UN MAXIMUM DE 20 BÉNÉVOLES EST PERMIS À CETTE INTERSECTION.  
 PRÉVOIR 10 MÈTRES ENTRE LES CÔNES POUR DÉLIMITER LES ZONES DE COLLECTE.  
 UN SEUL BÉNÉVOLE EST AUTORISÉ PAR ZONE DE COLLECTE.



COMITÉ DE SOUTIEN AUX ÉVÉNEMENTS

COLLECTE DE FONDS SUR LA VOIE PUBLIQUE, PLAN D'AMÉNAGEMENT

ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE  
 #9 BOULEVARD DU SAGUENAY/  
 RUE LAVOISIER

Technicien  
 Maxime Tremblay

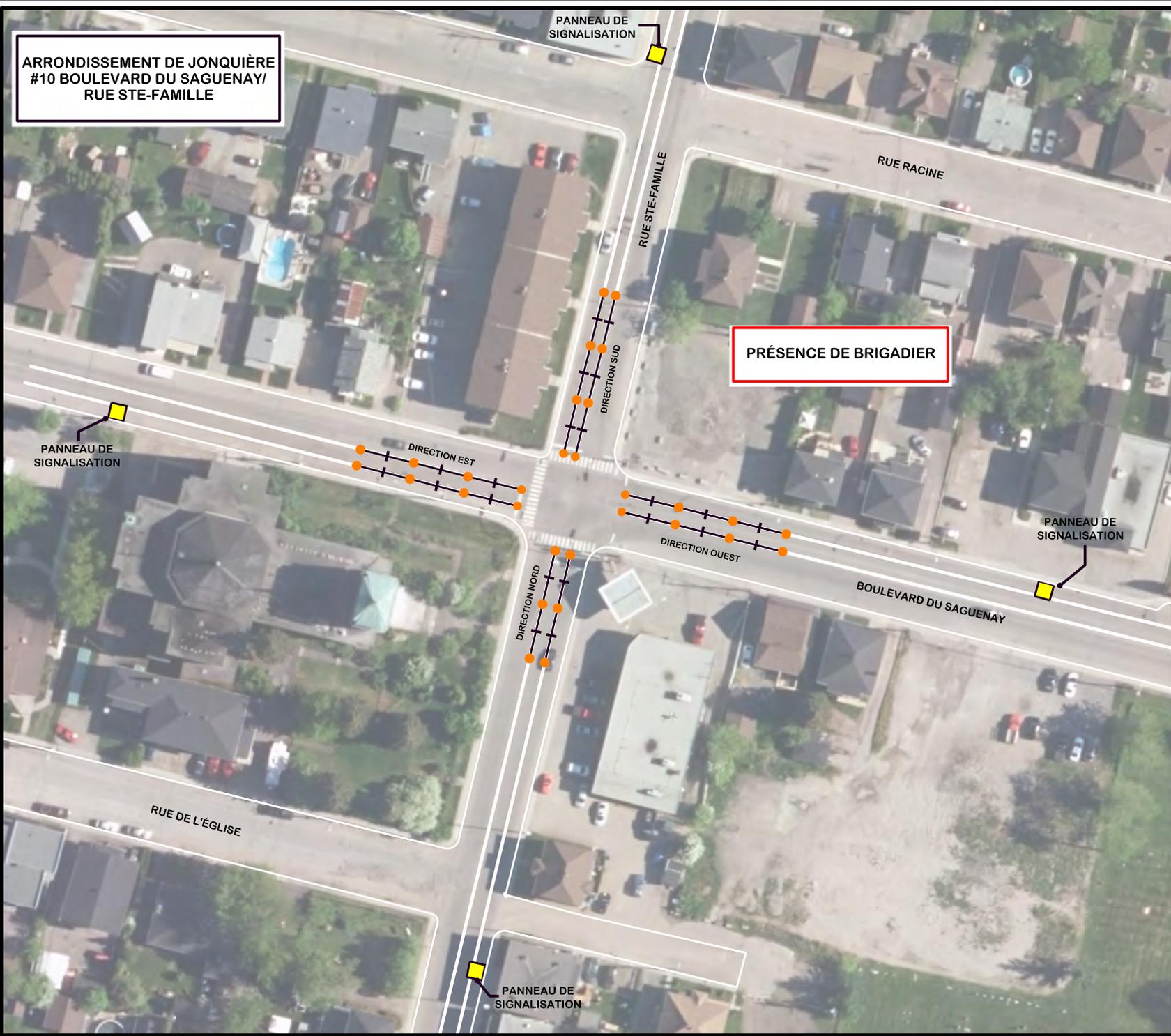
Echelle  
 1: 1000

Date  
 Avril 2017



Collecte de fonds-Localisation des Intersections  
 11216-01-001  
 N:\Dossiers\11216-01-001\Technique\Plans

ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE  
#10 BOULEVARD DU SAGUENAY/  
RUE STE-FAMILLE



- LÉGENDE**
- CÔNE
  - ZONE DE COLLECTE
  - PANNEAU DE SIGNALISATION AVANCÉE
  - SECTEUR DE COLLECTE INTERDITE
  - | BÉNÉVOLE

**MATÉRIEL REQUIS**

CÔNES: 30  
DOSSARDS: 22  
PANNEAUX: 4

**REMARQUES**

IL EST OBLIGATOIRE DE RESPECTER LES PLANS D'AMÉNAGEMENT.  
UN MAXIMUM DE 22 BÉNÉVOLES EST PERMIS À CETTE INTERSECTION.  
PRÉVOIR 10 MÈTRES ENTRE LES CÔNES POUR DÉLIMITER LES ZONES DE COLLECTE.  
UN SEUL BÉNÉVOLE EST AUTORISÉ PAR ZONE DE COLLECTE.  
SOYEZ VIGILANT LORSQUE LE BRIGADIER EST PRÉSENT.



COMITÉ DE SOUTIEN AUX ÉVÉNEMENTS

COLLECTE DE FONDS SUR LA VOIE PUBLIQUE, PLAN D'AMÉNAGEMENT

ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE  
#10 BOULEVARD DU SAGUENAY/  
RUE STE-FAMILLE

Technicien  
Maxime Tremblay

Echelle  
1: 1000

Date  
Avril 2017



Collecte de fonds-Localisation des Intersections  
11216-01-001  
N:\Dossiers\11216-01-001\Technique\Plans

ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE  
#11 BOULEVARD SAINT-FRANÇOIS/  
GALERIES JONQUIÈRE (ENTRÉE DU  
HOME HARDWARE)



**LÉGENDE**

- CÔNE
- ZONE DE COLLECTE
- PANNEAU DE SIGNALISATION AVANCÉE
- SECTEUR DE COLLECTE INTERDITE
- BÉNÉVOLE

**MATÉRIEL REQUIS**

CÔNES: 20  
DOSSARDS: 15  
PANNEAUX: 2

**REMARQUES**

IL EST OBLIGATOIRE DE RESPECTER LES PLANS D'AMÉNAGEMENT.

UN MAXIMUM DE 15 BÉNÉVOLES EST PERMIS À CETTE INTERSECTION.

PRÉVOIR 10 MÈTRES ENTRE LES CÔNES POUR DÉLIMITER LES ZONES DE COLLECTE.

UN SEUL BÉNÉVOLE EST AUTORISÉ PAR ZONE DE COLLECTE.

SOYEZ VIGILANT LORSQUE LE BRIGADIER EST PRÉSENT.



COMITÉ DE SOUTIEN  
AUX ÉVÉNEMENTS

COLLECTE DE FONDS SUR LA VOIE  
PUBLIQUE, PLAN D'AMÉNAGEMENT

ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE  
#11 BOULEVARD SAINT-FRANÇOIS/  
GALERIES JONQUIÈRE (ENTRÉE DU  
HOME HARDWARE)

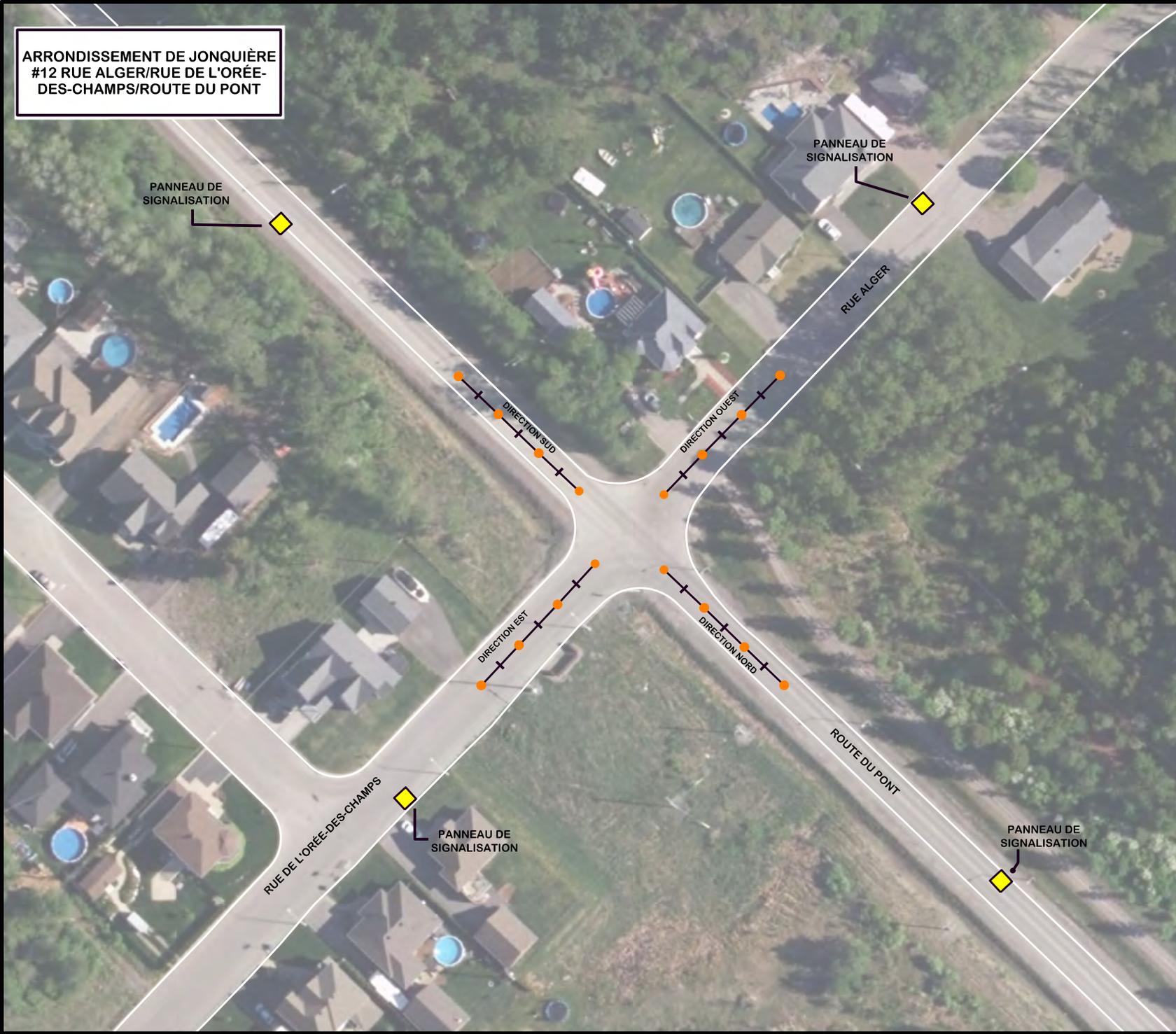
Technicien  
Maxime Tremblay

Echelle  
1:1200  
Date  
Avril 2017



Collecte de fonds-Localisation des Intersections  
11216-01-001  
N:\Dossiers\11216-01-001\Technique\Plans

**ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE  
#12 RUE ALGER/RUE DE L'ORÉE-  
DES-CHAMPS/ROUTE DU PONT**



- LÉGENDE**
- CÔNE
  - ZONE DE COLLECTE
  - PANNEAU DE SIGNALISATION AVANCÉE
  - SECTEUR DE COLLECTE INTERDITE
  - BÉNÉVOLE

**MATÉRIEL REQUIS**  
 CÔNES: 16  
 DOSSARDS: 12  
 PANNEAUX: 4

**REMARQUES**  
 IL EST OBLIGATOIRE DE RESPECTER LES PLANS D'AMÉNAGEMENT.  
 UN MAXIMUM DE 12 BÉNÉVOLES EST PERMIS À CETTE INTERSECTION.  
 PRÉVOIR 10 MÈTRES ENTRE LES CÔNES POUR DÉLIMITER LES ZONES DE COLLECTE.  
 UN SEUL BÉNÉVOLE EST AUTORISÉ PAR ZONE DE COLLECTE.



COMITÉ DE SOUTIEN AUX ÉVÉNEMENTS

COLLECTE DE FONDS SUR LA VOIE PUBLIQUE, PLAN D'AMÉNAGEMENT

ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE  
 #12 RUE ALGER/RUE DE L'ORÉE-DES-CHAMPS/ROUTE DU PONT

Technicien  
 Maxime Tremblay

Echelle  
 1: 1000

Date  
 Avril 2017



Collecte de fonds-Localisation des Intersections  
 11216-01-001  
 N°Dossiers\11216-01-001\Technique\Plans

ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE  
#13 RUE DUBOSE/  
RUE FILLION



- LÉGENDE**
- CÔNE
  - ZONE DE COLLECTE
  - PANNEAU DE SIGNALISATION AVANCÉE
  - ⊘ SECTEUR DE COLLECTE INTERDITE
  - | BÉNÉVOLE

**MATÉRIEL REQUIS**

CÔNES: 12  
DOSSARDS: 9  
PANNEAUX: 3

**REMARQUES**

IL EST OBLIGATOIRE DE RESPECTER LES PLANS D'AMÉNAGEMENT.

UN MAXIMUM DE 9 BÉNÉVOLES EST PERMIS À CETTE INTERSECTION.

PRÉVOIR 10 MÈTRES ENTRE LES CÔNES POUR DÉLIMITER LES ZONES DE COLLECTE.

UN SEUL BÉNÉVOLE EST AUTORISÉ PAR ZONE DE COLLECTE.



COMITÉ DE SOUTIEN  
AUX ÉVÉNEMENTS

COLLECTE DE FONDS SUR LA VOIE  
PUBLIQUE, PLAN D'AMÉNAGEMENT

ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE  
#13 RUE DUBOSE/  
RUE FILLION

Technicien  
Maxime Tremblay

Échelle  
1: 1000

Date  
Avril 2017



Collecte de fonds-Localisation des intersections  
11216-01-001  
N:\Dossiers\11216-01-001\Technique\Plans

ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE  
#14 RUE DUBOSE/  
RUE MATHIAS



- LÉGENDE**
- CÔNE
  - ZONE DE COLLECTE
  - PANNEAU DE SIGNALISATION AVANCÉE
  - ⊘ SECTEUR DE COLLECTE INTERDITE
  - | BÉNÉVOLE

**MATÉRIEL REQUIS**

CÔNES: 10

DOSSARDS: 7

PANNEAUX: 3

**REMARQUES**

IL EST OBLIGATOIRE DE RESPECTER LES PLANS D'AMÉNAGEMENT.

UN MAXIMUM DE 7 BÉNÉVOLES EST PERMIS À CETTE INTERSECTION.

PRÉVOIR 10 MÈTRES ENTRE LES CÔNES POUR DÉLIMITER LES ZONES DE COLLECTE.

UN SEUL BÉNÉVOLE EST AUTORISÉ PAR ZONE DE COLLECTE.



COMITÉ DE SOUTIEN  
AUX ÉVÉNEMENTS

COLLECTE DE FONDS SUR LA VOIE  
PUBLIQUE, PLAN D'AMÉNAGEMENT

ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE  
#14 RUE DUBOSE/  
RUE MATHIAS

Technicien  
Maxime Tremblay

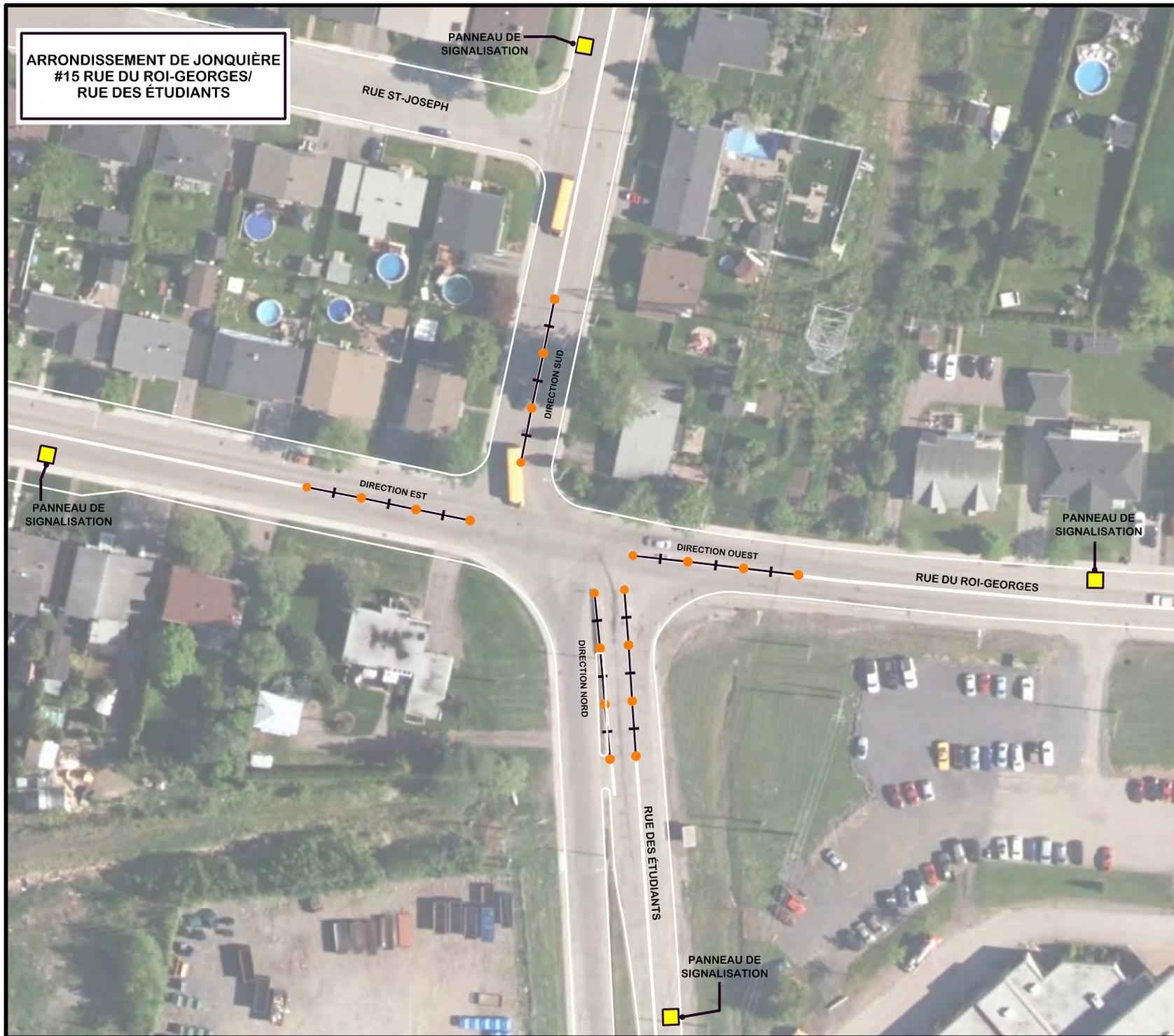
Echelle  
1:1000

Date  
Avril 2017



Collecte de fonds-Localisation des Intersections  
11216-01-001  
N:\Dossiers\11216-01-001\Technique\Plans

**ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE  
#15 RUE DU ROI-GEORGES/  
RUE DES ÉTUDIANTS**



- LÉGENDE**
- CÔNE
  - ZONE DE COLLECTE
  - PANNEAU DE SIGNALISATION AVANCÉE
  - SECTEUR DE COLLECTE INTERDITE
  - BÉNÉVOLE

**MATÉRIEL REQUIS**  
 CÔNES: 20  
 DOSSARDS: 15  
 PANNEAUX: 4

**REMARQUES**  
 IL EST OBLIGATOIRE DE RESPECTER LES PLANS D'AMÉNAGEMENT.  
 UN MAXIMUM DE 15 BÉNÉVOLES EST PERMIS À CETTE INTERSECTION.  
 PRÉVOIR 10 MÈTRES ENTRE LES CÔNES POUR DÉLIMITER LES ZONES DE COLLECTE.  
 UN SEUL BÉNÉVOLE EST AUTORISÉ PAR ZONE DE COLLECTE.



COMITÉ DE SOUTIEN AUX ÉVÉNEMENTS

COLLECTE DE FONDS SUR LA VOIE PUBLIQUE, PLAN D'AMÉNAGEMENT

ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE  
#15 RUE DU ROI-GEORGES/  
RUE DES ÉTUDIANTS

Technicien  
Maxime Tremblay

Echelle  
1: 1000

Date  
Avril 2017



Collecte de fonds-Localisation des Intersections  
11216-01-001

N:\Dossiers\11216-01-001\Technique\Plans

**ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE  
#16 RUE DU ROI-GEORGES/  
RUE DESCHÈNES**

PANNEAU DE  
SIGNALISATION



- LÉGENDE**
- CÔNE
  - ZONE DE COLLECTE
  - PANNEAU DE SIGNALISATION AVANCÉE
  - ⊘ SECTEUR DE COLLECTE INTERDITE
  - | BÉNÉVOLE

**MATÉRIEL REQUIS**  
CÔNES: 12  
DOSSARDS: 9  
PANNEAUX: 3

**REMARQUES**  
IL EST OBLIGATOIRE DE RESPECTER LES PLANS D'AMÉNAGEMENT.  
UN MAXIMUM DE 9 BÉNÉVOLES EST PERMIS À CETTE INTERSECTION.  
PRÉVOIR 10 MÈTRES ENTRE LES CÔNES POUR DÉLIMITER LES ZONES DE COLLECTE.  
UN SEUL BÉNÉVOLE EST AUTORISÉ PAR ZONE DE COLLECTE.



COMITÉ DE SOUTIEN  
AUX ÉVÉNEMENTS

COLLECTE DE FONDS SUR LA VOIE  
PUBLIQUE, PLAN D'AMÉNAGEMENT

ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE  
#16 RUE DU ROI-GEORGES/  
RUE DESCHÈNES

Technicien  
Maxime Tremblay

Echelle  
1: 1000

Date  
Avril 2017



Collecte de fonds-Localisation des Intersections  
11216-01-001  
N:\Dossiers\11216-01-001\Technique\Plans

ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE  
#17 RUE HUDSON/  
RUE HOCQUART



- LÉGENDE**
- CÔNE
  - ZONE DE COLLECTE
  - PANNEAU DE SIGNALISATION AVANCÉE
  - SECTEUR DE COLLECTE INTERDITE
  - | BÉNÉVOLE

**MATÉRIEL REQUIS**

CÔNES: 16  
DOSSARDS: 12  
PANNEAUX: 4

**REMARQUES**

IL EST OBLIGATOIRE DE RESPECTER LES PLANS D'AMÉNAGEMENT.

UN MAXIMUM DE 12 BÉNÉVOLES EST PERMIS À CETTE INTERSECTION.

PRÉVOIR 10 MÈTRES ENTRE LES CÔNES POUR DÉLIMITER LES ZONES DE COLLECTE.

UN SEUL BÉNÉVOLE EST AUTORISÉ PAR ZONE DE COLLECTE.

SOYEZ VIGILANT LORSQUE LE BRIGADIER EST PRÉSENT.



COMITÉ DE SOUTIEN  
AUX ÉVÉNEMENTS

COLLECTE DE FONDS SUR LA VOIE  
PUBLIQUE, PLAN D'AMÉNAGEMENT

ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE  
#17 RUE HUDSON/  
RUE HOCQUART

Technicien  
Maxime Tremblay

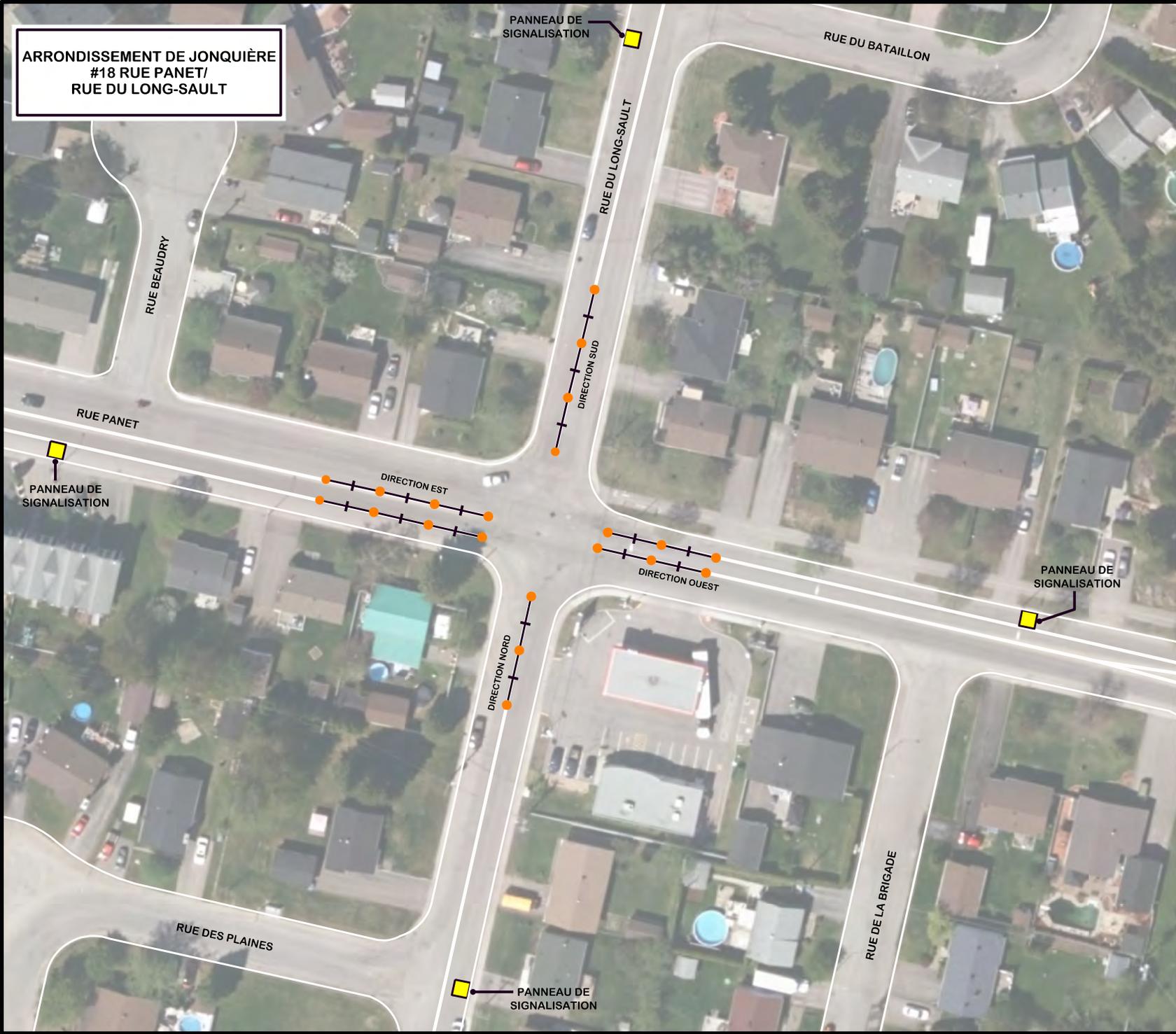
Echelle  
1: 1000

Date  
Avril 2017



Collecte de fonds-Localisation des Intersections  
11216-01-001  
N:\Dossiers\11216-01-001\Technique\Plans

**ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE  
#18 RUE PANET/  
RUE DU LONG-SAULT**



- LÉGENDE**
- CÔNE
  - ZONE DE COLLECTE
  - PANNEAU DE SIGNALISATION AVANCÉE
  - ⊘ SECTEUR DE COLLECTE INTERDITE
  - BÉNÉVOLE

**MATÉRIEL REQUIS**

CÔNES: 21  
DOSSARDS: 15  
PANNEAUX: 4

**REMARQUES**

IL EST OBLIGATOIRE DE RESPECTER LES PLANS D'AMÉNAGEMENT.  
UN MAXIMUM DE 15 BÉNÉVOLES EST PERMIS À CETTE INTERSECTION.  
PRÉVOIR 10 MÈTRES ENTRE LES CÔNES POUR DÉLIMITER LES ZONES DE COLLECTE.  
UN SEUL BÉNÉVOLE EST AUTORISÉ PAR ZONE DE COLLECTE.



COMITÉ DE SOUTIEN  
AUX ÉVÉNEMENTS

COLLECTE DE FONDS SUR LA VOIE  
PUBLIQUE, PLAN D'AMÉNAGEMENT

ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE  
#18 RUE PANET/  
RUE DU LONG-SAULT

Technicien  
Maxime Tremblay

Echelle  
1: 1000

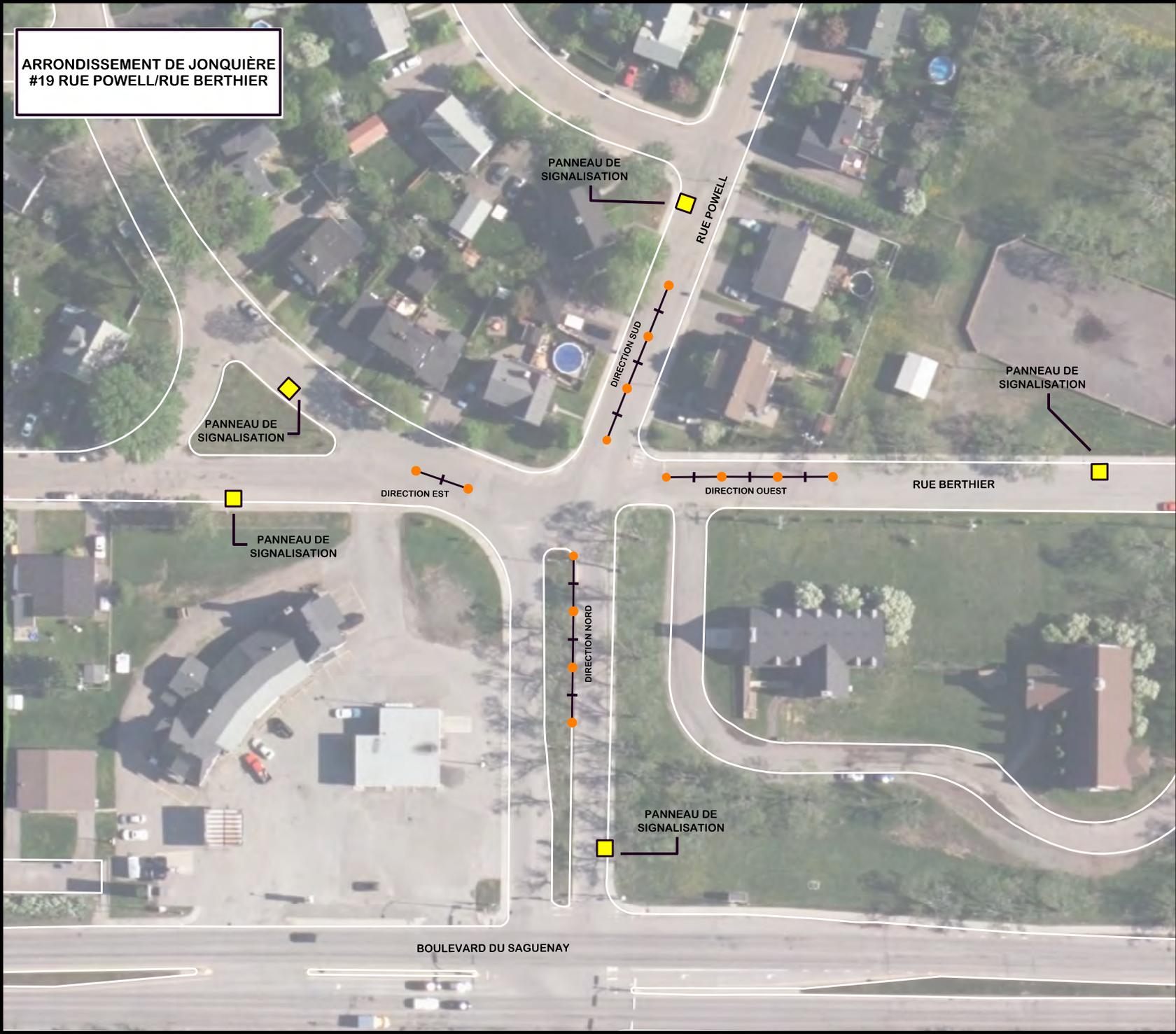
Date  
Avril 2017



Collecte de fonds-Localisation des Intersections  
11216-01-001

N°Dossiers\11216-01-001\Technique\Plans

**ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE  
#19 RUE POWELL/RUE BERTHIER**



- LÉGENDE**
- CÔNE
  - ZONE DE COLLECTE
  - PANNEAU DE SIGNALISATION AVANCÉE
  - SECTEUR DE COLLECTE INTERDITE
  - | BÉNÉVOLE

**MATÉRIEL REQUIS**  
 CÔNES: 14  
 DOSSARDS: 10  
 PANNEAUX: 5

**REMARQUES**  
 IL EST OBLIGATOIRE DE RESPECTER LES PLANS D'AMÉNAGEMENT.  
 UN MAXIMUM DE 10 BÉNÉVOLES EST PERMIS À CETTE INTERSECTION.  
 PRÉVOIR 10 MÈTRES ENTRE LES CÔNES POUR DÉLIMITER LES ZONES DE COLLECTE.  
 UN SEUL BÉNÉVOLE EST AUTORISÉ PAR ZONE DE COLLECTE.

  
**COMITÉ DE SOUTIEN  
AUX ÉVÉNEMENTS**

**COLLECTE DE FONDS SUR LA VOIE PUBLIQUE, PLAN D'AMÉNAGEMENT**

**ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE  
#19 RUE POWELL/RUE BERTHIER**

Technicien  
Maxime Tremblay

Echelle  
1: 1000

Date  
Avril 2017



Collecte de fonds: Localisation des Intersections  
11216-01-001

N°Dossiers: 11216-01-001\Technique\Plans

**ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE  
#20 RUE PRICE/  
RUE DE CHAMPLAIN**



- LÉGENDE**
- CÔNE
  - ZONE DE COLLECTE
  - PANNEAU DE SIGNALISATION AVANCÉE
  - SECTEUR DE COLLECTE INTERDITE
  - BÉNÉVOLE

**MATÉRIEL REQUIS**  
 CÔNES: 16  
 DOSSARDS: 12  
 PANNEAUX: 4

**REMARQUES**  
 IL EST OBLIGATOIRE DE RESPECTER LES PLANS D'AMÉNAGEMENT.  
 UN MAXIMUM DE 12 BÉNÉVOLES EST PERMIS À CETTE INTERSECTION.  
 PRÉVOIR 10 MÈTRES ENTRE LES CÔNES POUR DÉLIMITER LES ZONES DE COLLECTE.  
 UN SEUL BÉNÉVOLE EST AUTORISÉ PAR ZONE DE COLLECTE.



COMITÉ DE SOUTIEN AUX ÉVÉNEMENTS

COLLECTE DE FONDS SUR LA VOIE PUBLIQUE, PLAN D'AMÉNAGEMENT

ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE  
#20 RUE PRICE/  
RUE DE CHAMPLAIN

Technicien  
Maxime Tremblay

Echelle  
1: 1000

Date  
Avril 2017



Collecte de fonds-Localisation des Intersections  
11216-01-001  
N°Dossiers\11216-01-001\Technique\Plans

ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE  
#21 RUE ST-DOMINIQUE/  
CHEMIN ST-DAMIEN

PANNEAU DE  
SIGNALISATION

RUE ST-DOMINIQUE

DIRECTION  
SUD

DIRECTION  
NORD

PANNEAU DE  
SIGNALISATION

CHEMIN ST-DAMIEN

**LÉGENDE**

- CÔNE
- ZONE DE COLLECTE
- PANNEAU DE SIGNALISATION AVANCÉE
- ⊘ SECTEUR DE COLLECTE INTERDITE
- | BÉNÉVOLE

**MATÉRIEL REQUIS**

CÔNES: 8  
DOSSARDS: 6  
PANNEAUX: 2

**REMARQUES**

IL EST OBLIGATOIRE DE RESPECTER LES PLANS D'AMÉNAGEMENT.

UN MAXIMUM DE 6 BÉNÉVOLES EST PERMIS À CETTE INTERSECTION.

PRÉVOIR 10 MÈTRES ENTRE LES CÔNES POUR DÉLIMITER LES ZONES DE COLLECTE.

UN SEUL BÉNÉVOLE EST AUTORISÉ PAR ZONE DE COLLECTE.



COMITÉ DE SOUTIEN  
AUX ÉVÉNEMENTS

COLLECTE DE FONDS SUR LA VOIE  
PUBLIQUE, PLAN D'AMÉNAGEMENT

ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE  
#21 RUE ST-DOMINIQUE/  
CHEMIN ST-DAMIEN

Technicien  
Maxime Tremblay

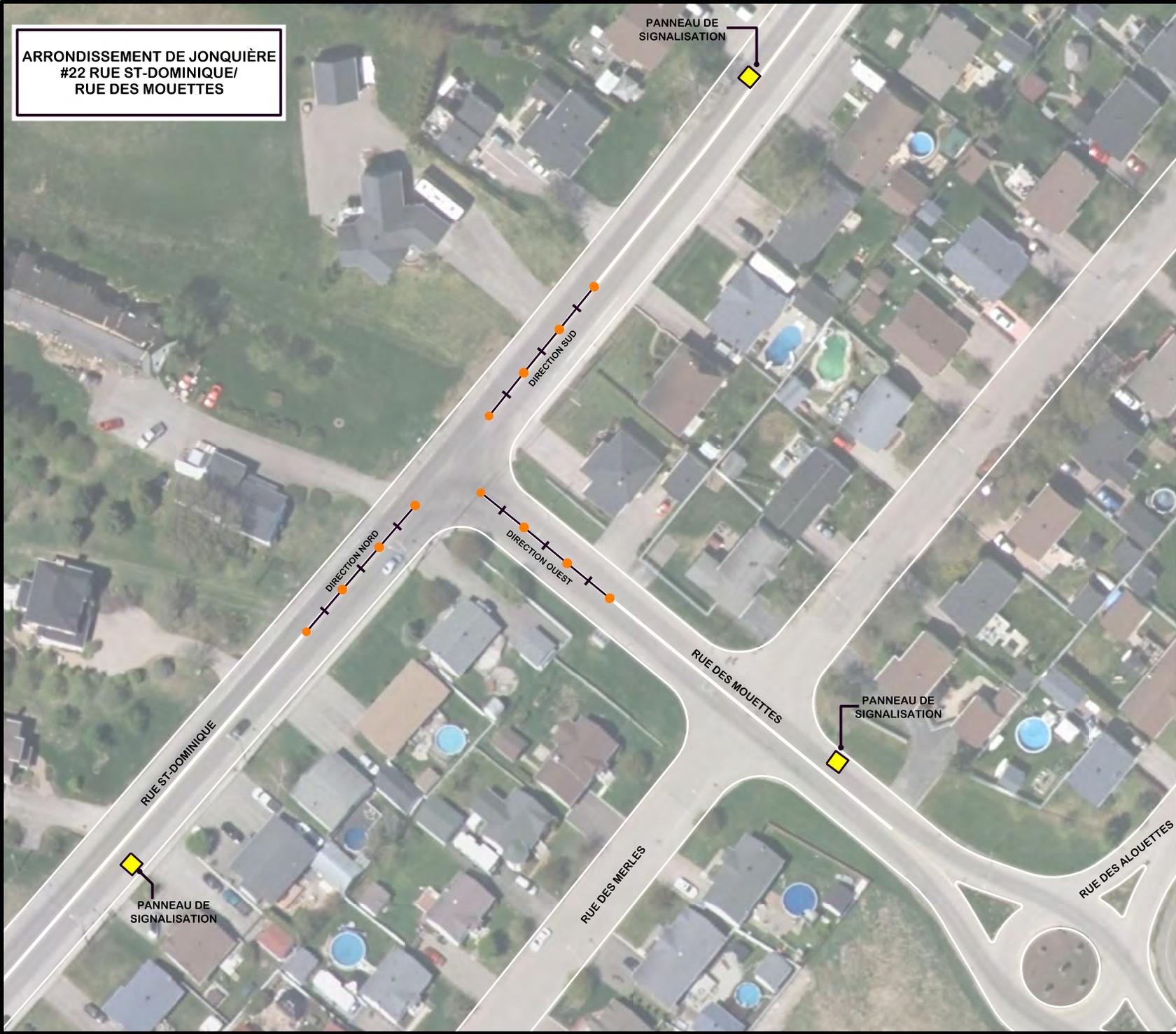
Échelle  
1: 1000

Date  
Avril 2017



Collecte de fonds-Localisation des Intersections  
11216-01-001  
N:\Dossiers\11216-01-001\Technique\Plans

**ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE  
#22 RUE ST-DOMINIQUE/  
RUE DES MOUETTES**



- LÉGENDE**
- CÔNE
  - ZONE DE COLLECTE
  - PANNEAU DE SIGNALISATION AVANCÉE
  - / SECTEUR DE COLLECTE INTERDITE
  - | BÉNÉVOLE

**MATÉRIEL REQUIS**

CÔNES: 12  
DOSSARDS: 9  
PANNEAUX: 3

**REMARQUES**

IL EST OBLIGATOIRE DE RESPECTER LES PLANS D'AMÉNAGEMENT.

UN MAXIMUM DE 9 BÉNÉVOLES EST PERMIS À CETTE INTERSECTION.

PRÉVOIR 10 MÈTRES ENTRE LES CÔNES POUR DÉLIMITER LES ZONES DE COLLECTE.

UN SEUL BÉNÉVOLE EST AUTORISÉ PAR ZONE DE COLLECTE.



COMITÉ DE SOUTIEN AUX ÉVÉNEMENTS

COLLECTE DE FONDS SUR LA VOIE PUBLIQUE, PLAN D'AMÉNAGEMENT

ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE  
#22 RUE ST-DOMINIQUE/  
RUE DES MOUETTES

Technicien  
Maxime Tremblay

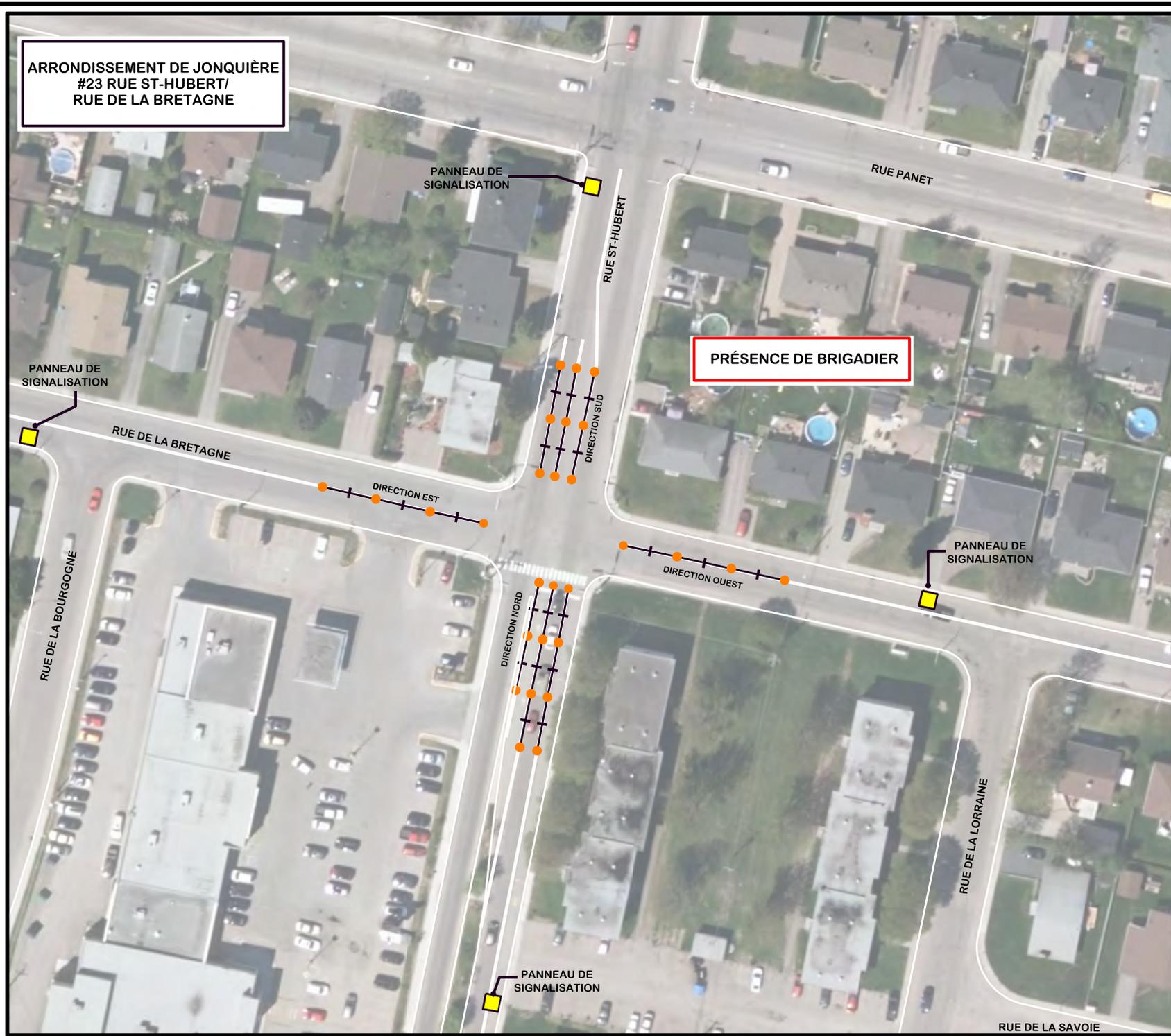
Echelle  
1: 1000

Date  
Avril 2017



Collecte de fonds-Localisation des Intersections  
11216-01-001  
N:\Dossiers\11216-01-001\Technique\Plans

ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE  
#23 RUE ST-HUBERT/  
RUE DE LA BRETAGNE



- LÉGENDE**
- CÔNE
  - ZONE DE COLLECTE
  - PANNEAU DE SIGNALISATION AVANCÉE
  - SECTEUR DE COLLECTE INTERDITE
  - | BÉNÉVOLE

**MATÉRIEL REQUIS**  
CÔNES: 28  
DOSSARDS: 20  
PANNEAUX: 4

**REMARQUES**  
IL EST OBLIGATOIRE DE RESPECTER LES PLANS D'AMÉNAGEMENT.  
UN MAXIMUM DE 20 BÉNÉVOLES EST PERMIS À CETTE INTERSECTION.  
PRÉVOIR 10 MÈTRES ENTRE LES CÔNES POUR DÉLIMITER LES ZONES DE COLLECTE.  
UN SEUL BÉNÉVOLE EST AUTORISÉ PAR ZONE DE COLLECTE.  
SOYEZ VIGILANT LORSQUE LE BRIGADIER EST PRÉSENT.

  
**COMITÉ DE SOUTIEN  
AUX ÉVÉNEMENTS**

**COLLECTE DE FONDS SUR LA VOIE  
PUBLIQUE, PLAN D'AMÉNAGEMENT**

**ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE  
#23 RUE ST-HUBERT/  
RUE DE LA BRETAGNE**

Technicien  
Maxime Tremblay

Echelle  
1: 1000

Date  
Avril 2017



Collecte de fonds-Localisation des Intersections  
11216-01-001

N°Dossiers\11216-01-001\Technique\Plans

**ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE  
#24 RUE ST-JEAN-BAPTISTE/  
RUE DU VIEUX-PONT**



- LÉGENDE**
- CÔNE
  - ZONE DE COLLECTE
  - PANNEAU DE SIGNALISATION AVANCÉE
  - SECTEUR DE COLLECTE INTERDITE
  - BÉNÉVOLE

**MATÉRIEL REQUIS**  
 CÔNES: 15  
 DOSSARDS: 11  
 PANNEAUX: 4

**REMARQUES**  
 IL EST OBLIGATOIRE DE RESPECTER LES PLANS D'AMÉNAGEMENT.  
 UN MAXIMUM DE 11 BÉNÉVOLES EST PERMIS À CETTE INTERSECTION.  
 PRÉVOIR 10 MÈTRES ENTRE LES CÔNES POUR DÉLIMITER LES ZONES DE COLLECTE.  
 UN SEUL BÉNÉVOLE EST AUTORISÉ PAR ZONE DE COLLECTE.



COMITÉ DE SOUTIEN AUX ÉVÉNEMENTS

COLLECTE DE FONDS SUR LA VOIE PUBLIQUE, PLAN D'AMÉNAGEMENT

ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE  
#24 RUE ST-JEAN-BAPTISTE/  
RUE DU VIEUX-PONT

Technicien  
Maxime Tremblay

Echelle  
1: 1000

Date  
Avril 2017



Collecte de fonds-Localisation des Intersections  
11216-01-001  
N:\Dossiers\11216-01-001\Technique\Plans